

# *L'APPRENTISSAGE* tout au long de la vie

pour notre communauté francophone

GUIDE pour une stratégie locale d'impact collectif

L'APPRENTISSAGE tout au long de la vie pour notre communauté francophone Une stratégie locale d'impact collectif

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada. Les constatations, opinions, conclusions et recommandations exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du gouvernement du Canada.



#### Coordination de l'initiative :

Gabrielle Lopez

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)

#### Accompagnement et rédaction :

Marc L. Johnson

Socius recherche et conseils





#### Groupe de travail:

Mona Audet Pluri-elles, Manitoba

Sébastien Bénédict

Réseau de développement

économique et

<u>d'employabilité – Canada</u>

(RDÉE-Canada)

Anne-Lise Blin

Conseil pour le

développement de

l'alphabétisme et des

compétences des adultes

<u>du Nouveau-Brunswi</u>ck

(CODAC NB)

Isabelle Creusot

Association des collèges et

universités de la

francophonie canadienne

(ACUFC)

Diane Côté

Fédération des

<u>communautés</u>

<u>francophones et</u>

acadienne du Canada

(FCFA)

**Donald Desroches** 

Collège de l'Île, Île-du-

Prince-Édouard

Claude Harvey, remplacé

par Norbert Roy

Réseau des cégeps et des collèges francophones du

Canada (RCCFC)

Gabrielle Lopez

Réseau pour le

développement de

l'alphabétisme et des

compétences (RESDAC)

Roger Paul

Fédération nationale des

conseils scolaires

<u>francophones</u> (FNCSF)

Jean-Luc Racine

Commission nationale des

parents francophones

(CNPF) et

Fédération des aînées et

aînés francophones du

Canada (FAAFC)

Linda Shohet

Réseau pour le

développement de

<u>l'alphabétisme et des</u>

compétences (RESDAC)

Michel Tremblay

Société Santé en français

(SSF)

# Table des matières

ABRÉVIATIONS	III
DÉFINITIONS	
INTRODUCTION	1
1. L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE COMME ENJEU COLLECTIF	1
2. LEADERSHIP PANCANADIEN	3
3. DÉMARCHE LOCALE D'IMPACT COLLECTIF	4
3.1. FORMER UN COLLECTIF LOCAL	4
3.2. PRÉCISER L'ENJEU COLLECTIF	
3.3. DÉTERMINER L'IMPACT SOUHAITÉ	6
3.4. ÉLABORER NOTRE THÉORIE DU CHANGEMENT (TDC)	8
3.5. METTRE EN ŒUVRE NOTRE INITIATIVE	15
3.6. ÉVALUER NOTRE PROGRESSION VERS L'IMPACT SOUHAITÉ	16
ANNEXE 1 : LE COLLECTIF PANCANADIEN	17
ANNEXE 2 : LA THÉORIE DU CHANGEMENT COMPLÈTE	19
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS DE RÉSULTATS	
ANNEXE 4 : LE JUSTIFICATIF DES INTERVENTIONS	

# **Abréviations**

CFSM Communautés francophones en situation minoritaire
DAC Développement de l'alphabétisme et des compétences

PEICA Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

P/T Provinces et territoires

RÉSDAC Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences

TDC Théorie du changement

#### **Définitions**

Alphabétisme ou littératie : capacité de comprendre, d'utiliser et de traiter l'information écrite.

Alphabétisation: intervention auprès des individus afin de développer leurs capacités d'écriture, de lecture et de numératie.

Andragogie: principes, approches, méthodes et techniques destinés à favoriser l'apprentissage chez l'adulte.

**Apprenants** : les personnes apprenantes sont les adultes qui participent aux différentes interventions visant l'apprentissage tout au long de la vie.

Apprentissage tout au long de la vie : à toutes les étapes et dans toutes les sphères de sa vie, une personne peut acquérir les connaissances et les compétences qui lui permettent de répondre à ses besoins, de réaliser ses aspirations et de contribuer à sa communauté.

Collectif local ou régional : regroupement d'organismes et d'individus d'une communauté qui s'engagent dans une initiative d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie.

Collectif pancanadien: regroupement d'organismes francophones nationaux, provinciaux et territoriaux afin d'appuyer la mise en place d'initiatives locales ou régionales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie. (Voir l'Annexe 1.)

Compétences de base: compétences nécessaires à la transition vers l'emploi, les études, la formation et l'autonomie. Elles sont parfois nommées compétences essentielles (préconisée par <u>Emploi et Développement social Canada</u>), compétences génériques (<u>Institut de coopération en éducation des adultes</u>) et compétences langagières.

Formation de base : ensemble d'interventions auprès des adultes afin de les amener vers le diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) et plus d'autonomie. Elle peut inclure l'alphabétisation, le rattrapage scolaire et d'autres formes d'interventions en littératies.

Impact : un changement substantiel et durable qui se produit sur une certaine durée, par exemple à moyen ou long terme.

Impact collectif: une stratégie qui découle du sentiment de nécessité et qui engage une variété d'acteurs de la communauté afin, qu'ensemble, ils puissent se donner des outils innovateurs et qu'ils créent un changement substantiel et durable.

Intervention: un programme, un service ou une activité qui vise l'apprentissage chez l'adulte.

**Intervenant**: une personne chargée d'accompagner les personnes adultes apprenantes.

Littératies: l'ensemble des capacités qui permettent à l'individu de lire, de compter, de décoder la réalité, d'écrire, de prendre la parole et de participer dans une variété de contextes. Par exemple, littératie numérique, financière, familiale, communautaire et citoyenne.

**Livreur de services** : un établissement ou un organisme qui offre directement des services visant l'apprentissage chez les adultes.

**Numératie** : capacité à comprendre et à utiliser des nombres et à faire des calculs mathématiques.

Résultat : un changement mesurable visé dans le cadre d'une intervention planifiée.

#### Introduction

#### **CETTE STRATÉGIE:**

<u>S'adresse aux</u> communautés francophones, à l'échelle locale ou régionale, qui veulent s'organiser pour lancer une initiative d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie.

<u>A pour but</u> d'outiller ces communautés afin de concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer une initiative.

<u>A été développée par</u> un Collectif pancanadien<sup>1</sup> préoccupé par l'enjeu de l'apprentissage tout au long de la vie dans les communautés francophones en situation minoritaire.

# Qu'est-ce qu'une initiative d'impact collectif

Une initiative d'impact collectif découle du sentiment de nécessité et engage une variété d'acteurs de la communauté afin, qu'ensemble, ils créent un changement substantiel et durable au moyen d'outils innovateurs. Des outils pour mieux comprendre et des exemples sont disponibles<sup>2</sup>.

#### → Son objectif

L'objectif de la présente initiative d'impact collectif est de contribuer à la vitalité de notre communauté francophone en faisant croitre le niveau d'alphabétisme et, plus largement, de littératies de notre population adulte.

#### →Sa démarche

La démarche d'impact collectif est une forme de mobilisation communautaire qui emprunte aux méthodes les plus récentes afin de planifier, de mettre en œuvre, puis d'évaluer une initiative chère à la communauté. Les principales étapes de la démarche sont présentées dans ce document (voir section 3 ci-dessous). En résumé, il s'agit de :

- 1. Former un Collectif local;
- Définir notre enjeu collectif en matière d'apprentissage tout au long de la vie;
- Déterminer l'impact collectif que nous comptons avoir;
- Formuler notre théorie du changement (TDC);
- 5. Mettre en œuvre notre initiative;
- 6. Évaluer dans quelle mesure nous créons l'impact souhaité.

Dans les pages qui suivent, nous prendrons connaissance de ce que représente l'apprentissage tout au long de la vie comme enjeu pour la francophonie canadienne (section 1), puis du rôle de leadership qui sera joué au niveau pancanadien (section 2), pour ensuite passer en revue chacune des étapes d'une démarche locale d'impact collectif (section 3).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir la liste des membres du Collectif pancanadien à Annexe 1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On trouve sur le site du <u>Tamarack Institute</u> plusieurs outils, surtout en anglais, pour mener une initiative d'impact collectif, dont l'introduction suivante en version française: <u>L'impact collectif en un coup d'œil</u>. Les exemples en français sont plutôt rares. Deux cas d'impact collectifs à Montréal peuvent être consultés ici et un autre ici.

# 1. L'apprentissage tout au long de la vie comme enjeu collectif

L'apprentissage tout au long de la vie signifie que chaque personne peut, à toutes les étapes et dans toutes les sphères de sa vie, acquérir les connaissances et les compétences qui lui permettront de répondre à ses besoins, de réaliser ses aspirations et de contribuer à sa communauté. Ces étapes incluent la période de la petite enfance, de l'école (primaire et secondaire), des études postsecondaires et de la formation pour adultes.

Notre préoccupation actuelle découle des faibles résultats des adultes francophones aux enquêtes internationales sur la littératie. La dernière enquête, le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

(PEICA) de 2012, indique que 52 % des francophones vivant en situation minoritaire au Canada se situent en-dessous du niveau 3 sur l'échelle de littératie<sup>3</sup>, seuil qui est considéré comme un minimum pour fonctionner dans la société actuelle. Cette position peu enviable est inférieure à la

En raison de leur faible niveau de littératie, 52 % des francophones vivant en situation minoritaire n'ont pas la chance de participer pleinement à l'essor de leur communauté et de la société canadienne.

moyenne canadienne (48,5 %) et à 9 points d'écart des anglophones hors Québec (43 %). Il s'agit d'une moyenne pour tous les francophones à l'extérieur du Québec, donc le score peut varier selon la communauté.

Malgré le grand nombre de programmes mis en œuvre par les provinces et les territoires et d'interventions faites par des établissements et des organismes communautaires, l'offre de services pour les adultes dans les communautés francophones ne semble pas répondre aux besoins.

Cette situation exerce une pression sur la vitalité de nos communautés. Pour les adultes concernés, un faible niveau de littératie peut accroitre leur insécurité linguistique et compliquer la transmission de la langue et de la culture dans le milieu familial. Il restreint l'appui que les parents peuvent donner à l'apprentissage de leurs enfants en âge scolaire. Il nuit à l'intégration sur le marché du travail. Il prive les adultes de certains moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle de citoyens au sein de leur communauté et de la société.

Les problèmes de littératie ne sont pas les mêmes dans toutes les communautés francophones, ni chez toutes les catégories d'individus. Certaines régions rurales qui sont affectées par un déclin économique et l'exode de leur population plus jeune sont plus touchées par les faibles niveaux de littératie. En même temps, dans les régions plus urbanisées et économiquement favorisées, il demeure un nombre significatif de francophones, dont certains sont issus de l'immigration, qui ont des besoins marqués d'apprentissage.

Les besoins des individus sont diversifiés et les interventions souhaitables doivent varier à la mesure de leurs besoins. Il faut penser en termes *des littératies* qui sont nécessaires aux individus. Par exemple :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans cette enquête, la littératie est définie comme : « ...la capacité des répondants de comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel. » (Statistique Canada. (2013). Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). P. 8

- Certains jeunes qui quittent l'école n'ont pas encore acquis les compétences de base en littératie et doivent recourir à des services de récupération scolaire pour adultes.
- Certains parents ont besoin d'acquérir des compétences pour soutenir l'apprentissage formel de leurs enfants en âge scolaire.
- Certains adultes ont besoin de parfaire leurs compétences pour accéder à l'emploi ou pour se maintenir en emploi. Nombre d'entre eux ne peuvent le faire car ils ne détiennent pas un diplôme d'études secondaire ou l'équivalent.
- Certains adultes issus de l'immigration ont besoin de développer des compétences essentielles pour s'intégrer dans leur communauté d'accueil et accéder au marché du travail.
- Certaines personnes aînées doivent développer de nouvelles compétences de littératie numérique pour utiliser les nouvelles technologies.
- De nombreux adultes doivent parfaire leurs compétences afin de naviguer dans les systèmes de la santé ou de la justice.
- Etc.

Il n'est pas facile de répondre à cette diversité de besoins. Parfois les services sont tout simplement inexistants, parfois les services offerts manquent de visibilité, parfois ils ne sont pas bien coordonnés.

On sait aussi qu'il peut être difficile de rejoindre et d'intéresser les adultes apprenants potentiels. Ceci tient au fait que ces personnes ont eu une mauvaise expérience face à l'éducation et qu'elles craignent de s'exposer dans des structures de formation ou de révéler leurs besoins. Il est vrai que les approches utilisées ne tiennent pas toujours compte des principes propres à l'apprentissage chez les adultes (l'andragogie) ou des situations particulières des apprenants (traumatismes émotionnels des réfugiés, troubles d'apprentissages, faible estime de soi, etc.).

Enfin, il est parfois difficile d'envisager des formations uniquement en français car, dans nos communautés, les besoins appellent des compétences parfois en français (pour faire affaire avec l'école de langue française ou pour transmettre la culture française), parfois en anglais (par exemple pour faire affaire avec la banque ou l'employeur en anglais). En conséquence, l'offre doit aussi considérer une option bilingue.

En somme, à l'échelle pancanadienne, l'enjeu est de donner aux adultes les moins alphabétisés de nos communautés francophones les moyens de se développer personnellement, de transmettre la langue française à leurs enfants et de les soutenir dans leurs apprentissages scolaires, d'évoluer sur le marché du travail et de contribuer en tant que citoyen à la vitalité de leur communauté.

Chez-nous, dans notre communauté, comment cet enjeu se présente-t-il? La présente démarche nous aidera à le préciser et à relever le défi.

## 2. Leadership pancanadien

L'apprentissage tout au long de la vie est depuis longtemps au cœur de la mission de plusieurs institutions et organismes francophones. L'éducation de la petite enfance, le système scolaire, les études postsecondaires, l'éducation des adultes et l'alphabétisation sont des enjeux collectifs qui préoccupent la francophonie canadienne. L'idée de mettre en œuvre des stratégies locales d'impact collectif est une initiative pancanadienne.

La plupart des adultes francophones de notre communauté vont probablement réaliser leurs apprentissages localement, avec le soutien de nos partenaires locaux, de nos activités et de nos ressources. Les organismes qui ont pour mandat de fournir des services de formation en français dans notre région, tels que les collèges, conseils scolaires, groupes d'alphabétisation, etc., seront appelés à exercer un leadership dans le développement de notre stratégie locale d'impact collectif.

Cependant, pour que toutes les chances soient de notre côté, certains changements doivent aussi avoir lieu à l'échelle de la province / du territoire et du Canada. Le Collectif pancanadien s'est constitué pour cette raison. Il a déjà mené des actions dans ce sens et il demeurera un partenaire en soutien à notre initiative d'impact collectif au cours des prochaines années.

Un volet de la stratégie porte sur le rôle que compte jouer le Collectif pancanadien dans ce contexte plus large<sup>4</sup>. Son objectif est de contribuer à un « nombre croissant d'initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie en français ».

Pour y parvenir, en gros, le Collectif pancanadien va :

- exercer une influence sur les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires par l'intermédiaire des associations porte-parole et organismes partenaires provinciaux/territoriaux afin que les politiques soient plus favorables envers l'apprentissage des adultes;
- 2. faire un démarchage auprès de divers bailleurs de fonds qui pourront appuyer les initiatives locales d'impact collectif;
- 3. mobiliser les réseaux communautaires francophones canadiens en faveur de cette stratégie.

-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour plus de détails, voir cette TDC à l'Annexe 1.

# 3. Démarche locale d'impact collectif

La démarche d'impact collectif s'apparente à d'autres démarche de mobilisation, de planification et de mise en œuvre d'une action communautaire. Son caractère spécifique tient au fait, premièrement, que cette démarche est guidée par l'impact à créer, plutôt que par les activités à mener et, deuxièmement, qu'elle réunisse des acteurs issus de plusieurs secteurs. La démarche se décline en plusieurs étapes.

#### 3.1. Former un Collectif local

Le Collectif local ou régional est le maitre d'œuvre d'une initiative d'impact collectif. La mise en place de ce Collectif local sera initiée par l'organisme ayant le mandat de l'apprentissage des adultes francophones dans notre région.

Plusieurs partenaires intervenant directement dans les communautés au niveau local ou régional peuvent participer à ce Collectif local, par exemple :

- les groupes locaux d'alphabétisation (y compris anglophones dans certains cas),
- le collège (et ou son unité de formation continue),
- le conseil scolaire et les écoles,
- l'université (et ou son unité de formation continue),
- les organismes communautaires porte-parole ou représentant les parents, les aînés, les jeunes, les femmes, la santé, les arts et de la culture, les juristes, le développement économique, etc.
- la municipalité,
- le centre d'établissement et d'intégration des immigrants,
- la bibliothèque.
- les associations ethnoculturelles,
- la chambres de commerce,
- les syndicats,
- les employeurs,
- les médias communautaires,
- les intervenants/spécialistes/chercheurs en formation des adultes.

#### Il se chargera de:

- développer son initiative locale ou régionale en s'inspirant de la stratégie proposée par le Collectif pancanadien, mais en l'adaptant à sa propre réalité;
- demander, obtenir et gérer des fonds de soutien à son initiative;
- évaluer l'état des besoins en apprentissage dans sa communauté avant les interventions, afin d'établir des données de base;
- promouvoir l'initiative afin de recruter les apprenants adultes;
- coordonner la mise en œuvre des interventions;
- mesurer les progrès accomplis;
- rendre des comptes sur des indicateurs de progrès préétablis.

#### 3.2. Préciser l'enjeu collectif

Le Collectif pancanadien constate que, à l'échelle nationale :

L'enjeu à l'échelle nationale est de donner aux adultes les moins alphabétisés de nos communautés francophones les moyens de se développer personnellement, de transmettre la langue française à leurs enfants et de les soutenir dans leurs apprentissages scolaires, de s'intégrer sur le marché du travail et de contribuer en tant que citoyen à la vitalité de leur communauté.

#### Est-ce que ce constat est valide dans notre communauté?

Nous devons faire notre propre diagnostic de la situation.

- Quel est le portrait statistique de la population francophone de notre communauté<sup>5</sup>, par exemple sa répartition par groupe d'âges, sa connaissance des deux langues officielles, son niveau de scolarité, son taux de chômage, la présence d'immigrants, de familles monoparentales, etc.? Les partenaires disposent-ils de certaines sources de données?
- Disposons-nous d'un inventaire des programmes, services et ressources pour l'apprentissage des adultes disponibles dans notre communauté?
- Pouvons-nous faire l'inventaire des adultes qui suivent des activités d'apprentissage?
- Avons-nous déjà consulté les adultes pour connaître leurs besoins en termes d'apprentissage?

En faisant l'analyse des besoins de notre communauté, il est utile de distinguer trois contextes dans lesquels se déroule le développement des connaissances et des compétences des adultes, soit la famille, la communauté et le travail.

- La famille. Le contexte familial est pour l'adulte une source de plusieurs défis qui requièrent le développement de ses compétences. Par exemple, quelles sont les compétences et les connaissances dont il a besoin pour aider ses enfants dans leur apprentissage scolaire en français, pour leur transmettre la langue française et la culture francophone ou pour accompagner sa famille dans le système de la santé?
- La communauté. Le contexte communautaire peut aussi requérir chez l'adulte certaines compétences qui lui permettent de participer aux activités, de faire du bénévolat ou même de s'engager dans la gouvernance de sa communauté. Qu'en est-il dans notre communauté?
- Le travail. Le marché du travail comporte de nombreuses exigences. Quelles sont les compétences que l'adulte doit développer pour être qualifié pour un emploi, pour rechercher et obtenir un emploi, pour se maintenir ou progresser dans son emploi ou pour se lancer en affaires?

Cet exercice d'analyse permettra de préciser la nature de l'enjeu collectif en apprentissage dans notre communauté.

Nous pouvons dès lors le formuler en un paragraphe, sur le modèle proposé ci-dessus (L'enjeu à l'échelle nationale...).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> <u>Statistique Canada</u> offre par exemple en ligne des données par communauté selon la « première langue officielle parlée » pour différents indicateurs tels que l'âge, le sexe, la scolarité, la population active, la connaissance des langues officielles, etc. Ces données peuvent être déjà compilées par la municipalité, la bibliothèque, un organisme porte-parole ou une autre institution locale.

#### 3.3. Déterminer l'impact souhaité

L'enjeu formulé à l'étape précédente donne une idée des défis qui nous attendent. Mais pour progresser face à cet enjeu, il nous faut une cible plus précise. Il ne s'agit pas seulement de mener, voire d'accroître, nos activités de formation pour adultes, mais aussi – et surtout – d'avoir une idée claire du changement que nous voulons provoguer.

La démarche d'impact collectif inverse en quelque sorte notre perspective habituelle : il ne s'agit plus de se concentrer pour bien faire nos activités, mais de savoir plus clairement ce que nous voulons changer. Le choix des activités les plus appropriées pour parvenir à ce changement viendra ensuite (voir section 3.4 ci-dessous).

En somme, nous voulons maintenant déterminer quel sera l'impact mesurable et significatif qui se produira dans notre communauté sur une certaine durée et dont nous pourrons être tenus responsables à échéance. Voici comment nous pouvons préciser l'impact souhaité.

#### La population cible

#### Qui fera l'objet de l'impact?

Compte-tenu de l'enjeu, la population-cible de notre initiative se compose des adultes les moins alphabétisés de notre communauté francophone. Cette catégorie reste vaste. Même si tous ces adultes ont une égale valeur et qu'ils contribuent tous à la vitalité de notre communauté, il convient de cerner une tranche d'âges afin d'accroitre nos chances de réussite. Il appartient à chaque communauté de préciser cette tranche d'âge sur laquelle son initiative va se concentrer.

Le Collectif pancanadien suggère la tranche 18-40 ans. Dix-huit ans, c'est en général la rentrée dans l'âge adulte et 40 ans est un âge où les personnes sont encore très engagées dans la vie parentale et économique. Cette tranche d'âge permet de circonscrire une cible prioritaire tout en saisissant une variété de publics avec lesquels les partenaires de la communauté travaillent déjà. Il s'agit aussi des générations qui bâtissent notre communauté de demain. Il va de soi que les interventions favorisant l'apprentissage tout au long de la vie pourront continuer de servir – ou même de viser – les autres groupes d'âges de la communauté.

#### L'échéancier

#### Combien d'années faudra-t-il pour obtenir l'impact visé?

Compte tenu que nous voulons avoir un impact substantiel et durable, mais néanmoins mesurable, notre initiative devrait s'étaler sur une période d'environ 10 ans.

Le Collectif pancanadien propose un échéancier en deux temps : l'impact collectif sera visé au terme de 10 années, mais une cible de changement préliminaire sera aussi établie au terme de cinq années afin de mesurer la progression.

Annuellement, le Collectif local se penchera aussi sur l'évaluation de la mise en œuvre de son initiative afin d'y apporter des ajustements, au besoin.

#### L'impact

#### Que voulons-nous changer?

Certes, nous voulons augmenter le niveau de littératie et les compétences des adultes de notre communauté, mais les besoins d'apprentissage sont probablement d'une grande diversité. Il nous faut choisir une cible plus précise qui traduira ce changement d'ensemble. Par exemple,

est-ce que nous voulons faire augmenter le niveau de scolarité moyen des adultes francophones?

Nous pouvons préciser notre impact collectif en utilisant la formule suivante :

Grâce à notre initiative d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie, en 2026, les [notre population cible] de [notre communauté] auront [le changement significatif et mesurable].

#### Indicateur d'impact

#### Comment allons-nous mesurer si nous cheminons vers l'impact voulu?

Selon l'impact visé, choisir un ou deux indicateurs qui pourront servir de mesure du progrès accompli. Par exemple, le pourcentage des francophones qui disposent d'au moins le diplôme d'études secondaires ou son équivalent. Si nous connaissons les données de départ au moment d'entreprendre notre initiative, on peut même fixer une cible de croissance, par exemple une augmentation de 5 points de pourcentage entre trois recensements (2016-2021-2026).

### 3.4. Élaborer notre théorie du changement (TDC)

Nous avons maintenant une vision plus claire de l'impact que nous souhaitons avoir dans notre communauté.

#### Comment allons-nous y parvenir?

Pour nous aider dans cette planification, formulons notre théorie du changement (TDC).

#### Qu'est-ce qu'une TDC?

Une TDC est une anticipation, au meilleur de notre connaissance, de la séquence des changements qui sera nécessaire pour obtenir l'impact formulé, ainsi que de la liste des interventions et des acteurs qui produiront ces changements. Encore une fois, il faut d'abord penser en termes des changements à mener, avant de choisir les moyens qui nous seront nécessaires.

#### Pour élaborer notre TDC, il faut :

- 1. choisir les changements clés à produire, les justifier et les accompagner d'indicateurs<sup>6</sup>;
- 2. choisir les interventions qui produiront ces changements et désigner les acteurs qui en prendront la responsabilité.

#### Le développement des capacités locales

Avant même de pouvoir appuyer nos adultes dans leurs apprentissages, notre communauté devra compter sur des organismes capables de livrer ces services d'appui. La TDC d'impact collectif comporte donc une phase consacrée au renforcement des capacités locales à livrer des services pour l'apprentissage des adultes.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Une série d'indicateurs est proposée en annexe. Nous pouvons les choisir ou non, les garder tels quels ou les adapter à notre réalité.

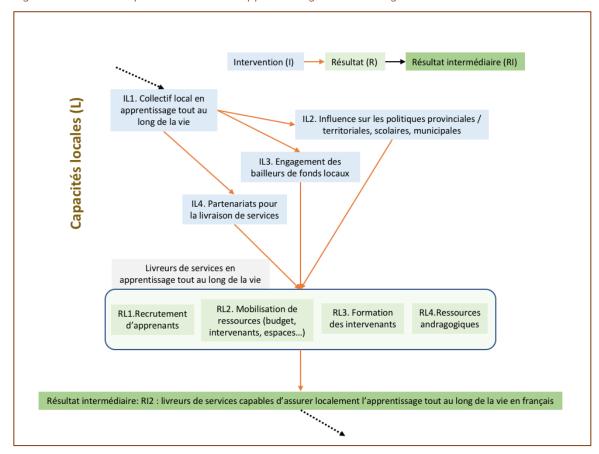


Figure 1 : TDC des capacités locales en apprentissage tout au long de la vie

La Figure 1<sup>7</sup> illustre cette composante intitulée *Capacités locales*. On y trouve le résultat intermédiaire (« Livreurs de services capables d'assurer localement l'apprentissage tout au long de la vie en français ») qui est l'aboutissement de cette composante. Une longue séquence d'interventions rend possible ce résultat :

- IL1. Mise en place du Collectif local en apprentissage tout au long de la vie
- IL2. Influence sur les politiques provinciales / territoriales, scolaires, municipales
- IL3. Engagement des bailleurs de fonds locaux
- IL4. Établissement de partenariats pour la livraison de services.

Ces interventions vont mener à des changements au niveau des capacités des livreurs de services locaux :

- RL1. Mécanismes de recrutement d'apprenants
- RL2. Ressources (budget, intervenants, espaces...) mobilisées
- RL3. Formation des intervenants
- RL4. Ressources andragogiques mobilisées

Dans notre communauté, dans quelle mesure avons-nous besoin de développer ces capacités?

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dans les figures qui suivent, le code R = résultat, RI = résultat intermédiaire, RP = résultat à l'échelle pancanadienne, RL = résultat au niveau des capacités locales, I = intervention, IP = intervention à l'échelle pancanadienne, IL = intervention en développement des capacités locales.

Notre diagnostic de l'enjeu collectif (voir section 3.2 ci-dessus) nous éclaire sur les capacités dont nous disposons déjà et sur celles que nous devons développer.

Adaptons cette composante de la TDC en fonction de notre réalité.

#### Trois contextes de l'apprentissage

Rappelons-nous que le développement des connaissances et des compétences des adultes se produit dans trois contextes, soit la famille, la communauté et le travail. Nous pouvons envisager les changements à réaliser dans chacun de ces contextes ou privilégier l'un ou l'autre des contextes.

Le Collectif pancanadien a développé un modèle de TDC pour chaque contexte<sup>8</sup>. Chaque gabarit est rempli d'une sélection de résultats ou changements et d'interventions qui devraient les provoquer. Ces éléments ont été proposés par un groupe d'experts qui oeuvrent dans nos communautés en apprentissage des adultes.

#### Quels sont les changements et les interventions qui sont pertinents à notre communauté?

Nous devons regarder attentivement les trois composantes de la TDC ci-dessous et garder ce qui est pertinent à notre réalité, sinon modifier les éléments ou en ajouter.

#### Contexte Famille

Pour le contexte Famille, la TDC proposée conduit à l'impact suivant : « nombre accru d'adultes capables d'accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages en français » (voir Figure 2).

#### Est-ce que cet impact est pertinent dans notre communauté?

Sinon, précisons l'impact que nous souhaitons avoir ici.

Plusieurs changements (ou résultats) sont envisagés afin de conduire à cet impact :

- R1 : l'adulte est à l'aise à parler, lire, écrire et vivre en français.
- R2 : l'adulte est outillé afin de transmettre la langue et la culture française.
- R3: l'adulte et sa famille ont une autonomie accrue et une meilleure confiance en soi.
- R4: les adultes significatifs jouent son rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

Ces résultats sont-ils pertinents dans notre communauté? Voulons-nous introduire d'autres résultats dans cette théorie du changement?

Il faut identifier un indicateur pour chacun des résultats que nous choisissons.

Certains de ces résultats exercent eux-mêmes une influence afin de provoquer d'autres changements. Cependant, plusieurs interventions sont considérées comme étant nécessaires. Certains programmes en formation de base sont appelés à jouer un rôle :

- I1. Francisation
- I2. Refrancisation
- 13. Littératie numérique
- 14. Littératie financière
- 15. Alphabétisation des adultes
- 16. Rattrapage scolaire
- 17. Équivalence du diplôme d'études secondaires

<sup>8</sup> La TDC complète est présentée à l'Annexe 2.

Le programme I8. Alphabétisation / littératie familiale est en particulier appelé à contribuer à plusieurs résultats.

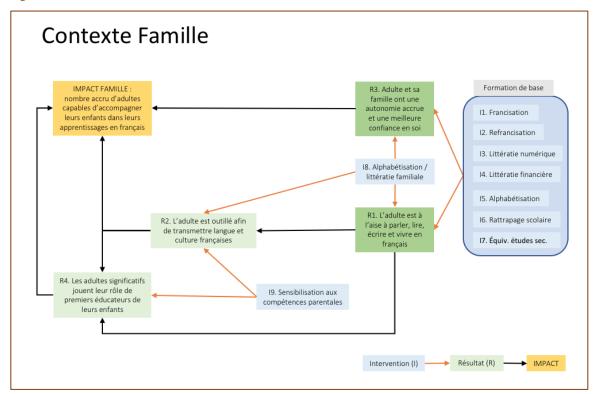
Les différentes activités de sensibilisation aux compétences parentales (I9) menées par les associations de parents contribuent aussi à ces changements.

Les interventions proposées sont-elles toutes adéquates?

Devons-nous envisager d'autres interventions dans notre communauté?

Qui seront les responsables et les partenaires de ces interventions?

Figure 2: TDC Contexte Famille



#### Contexte Communauté

Pour le contexte Communauté, la TDC proposée conduit à l'impact suivant : « nombre accru d'adultes capables d'utiliser les services, de participer aux activités ou de s'engager dans leur communauté francophone » (Voir Figure 3). On remarque que le contexte de la communauté et celui de la famille ont plusieurs recoupements. Ainsi, plusieurs changements souhaités sont valables pour les deux contextes, compte-tenu qu'ils sont en quelque sort des conditions à l'engagement dans la communauté :

- R1 : l'adulte est à l'aise à parler, lire, écrire et vivre en français.
- R3: L'adulte et sa famille ont une autonomie accrue et une meilleure confiance en soi.

D'autres résultats sont propres au contexte Communauté :

• R5. L'adulte s'identifie à la communauté francophone

Ces résultats sont-ils pertinents dans notre communauté?
Voulons-nous introduire d'autres résultats dans cette théorie du changement?

Ces changements s'enchainent de différentes façons, mais ici aussi des interventions sont nécessaires. Les programmes en formation de base suivants doivent toujours continuer aux R1 et R3 :

- I1. Francisation
- I2. Refrancisation
- 13. Littératie numérique
- 14. Littératie financière
- I5. Alphabétisation des adultes
- I7. Équivalence du diplôme d'études secondaires

De même, le programme I8. Alphabétisation / littératie familiale est appelé à jouer un rôle.

Deux interventions contribuent spécifiquement au contexte Communauté :

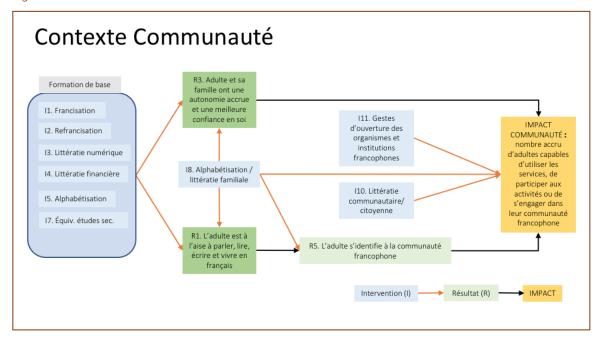
- I10. Littératie communautaire / citoyenne
- I11. Gestes d'ouverture des organismes et des institutions francophones afin d'inclure les adultes dans toute leur diversité.

Les interventions proposées sont-elles toutes adéquates?

Devons-nous en ajouter?

Qui seront les responsables et les partenaires de ces interventions?

Figure 3 : TDC Contexte Communauté



#### Contexte Travail

Pour le contexte Travail, la TDC proposée conduit à l'impact suivant : « nombre accru d'adultes capables d'évoluer sur le marché du travail. » (Voir Figure 4). Un enchainement de quatre résultats doit contribuer à cet impact :

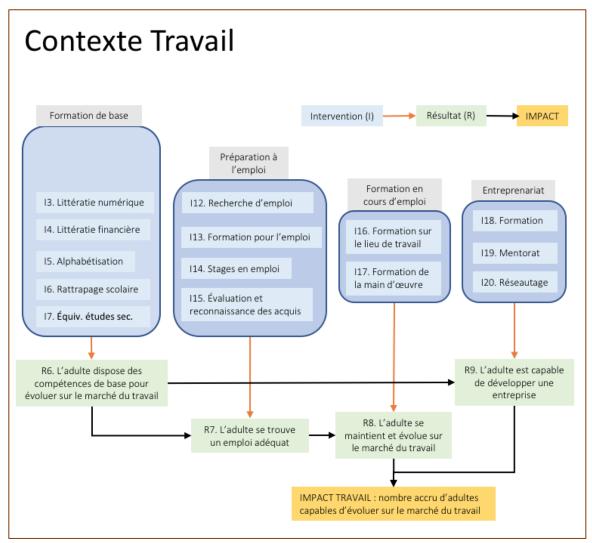
- R6. L'adulte dispose des compétences de base pour évoluer sur le marché du travail.
- R7. L'adulte se trouve un emploi adéquat.
- R8. L'adulte se maintient en emploi et évolue sur le marché du travail.
- R9. L'adulte est capable de développer une entreprise.

# Ces résultats sont-ils pertinents dans notre communauté? Voulons-nous introduire d'autres résultats dans cette théorie du changement?

Le R6 apparait ici comme une condition qui rend possibles les autres résultats. Il est lui-même le résultat de plusieurs types de programmes en formation de base :

- I3. Littératie numérique
- 14. Littératie financière
- 15. Alphabétisation des adultes
- I6. Rattrapage scolaire
- 17. Équivalence du diplôme d'études secondaires

Figure 4: TDC Contexte Travail



Les autres interventions touchent la préparation à l'emploi :

- I12. Recherche d'emploi
- I13. Formation pour l'emploi
- I14. Stages en emploi
- I15. Évaluation et reconnaissance des acquis

À la formation en cours d'emploi :

- I16. Formation sur le lieu de travail
- 117. Formation de la main d'œuvre en dehors du lieu de travail

#### À l'entreprenariat :

- I18. Formation
- I19. Mentorat
- I20. Réseautage

Les interventions proposées sont-elles toutes adéquates?
Devons-nous en ajouter?
Qui seront les responsables et les partenaires de ces interventions?

#### 3.5. Mettre en œuvre notre initiative

Lorsque la TDC de notre initiative d'impact collectif est complétée, on peut s'organiser pour la mettre en oeuvre. Celle-ci passe par les activités suivantes.

Engagement. Chaque partenaire s'engage formellement en précisant le rôle qu'il va jouer dans notre initiative.

Mobilisation des ressources. Chaque livreur de services, avec l'appui au besoin de l'organisme de coordination, mobilise et gère les ressources dont il a besoin dans le cadre de notre initiative.

Planification. En collaboration avec tous les partenaires, l'organisme de coordination dresse un plan d'action de toutes les actions à entreprendre. Il dresser aussi un plan de suivi et évaluation commun (voir section 3.6 ci-dessous).

Livraison des services. Durant la mise en œuvre de l'initiative, chaque livreur de services et ses partenaires est responsable de ses interventions.

Coordination. L'organisme de coordination se charge de coordonner les activités et la collecte des données sur la progression.

Gouvernance. Le Collectif local assure la gouvernance de l'initiative. Il prend régulièrement connaissance des données de suivi, propose des correctifs au besoin et en rend compte publiquement.

# 3.6. Évaluer notre progression vers l'impact souhaité

Une initiative d'impact collectif a comme caractéristique d'être dotée d'un système d'évaluation commun. Ce système permet de suivre la mise en œuvre du plan et de l'adapter au besoin. Il permet aussi d'observer le déroulement progressif des changements anticipés.

Ce système est conçu et adopté par le Collectif local dès la phase de planification et de mise en œuvre (voir section 3.5 ci-dessus). Il est géré par l'organisme de coordination et chaque livreur de service y contribue.

Le système comprend des indicateurs de résultats, un système de collecte des données, des procédures d'analyse et de prise de décisions fondées sur les données recueillies.

Compte-tenu que notre initiative est planifiée sur une période de dix ans, l'évaluation des résultats peut être menée en plusieurs temps :

- annuellement;
- à mi-parcours;
- au terme des dix ans.

# Annexe 1: le Collectif pancanadien

Créé en février 2017, le Collectif pancanadien réunit les organismes énumérés au Tableau 1.

Tableau 1 : Membres du Collectif pancanadien en apprentissage tout au long de la vie

Membres du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) :
Collège de l'Île
Association franco-yukonnaise (AFY)
Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA)
Collège Mathieu
Pluri-elles (Manitoba) inc.
<ul> <li>Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du NB. (CODAC NB)</li> </ul>
Collège Éducacentre
<ul> <li>Fédération des Francophones de Terre-Neuve-et-du Labrador (FFTNL)</li> </ul>
Fédération Franco-ténoise (FFT)
Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
Commission nationale des parents francophones (CNPF)
Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
Institut de coopération en éducation des adultes (ICÉA)
Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC)
Réseau de développement économique et d'employabilité Canada (RDÉE-Canada)
Société Santé en français (SSF)

Le Collectif pancanadien a élaboré la présente stratégie.

Son rôle dans la mise en œuvre de cette stratégie consiste à développer, à l'échelle pancanadienne, les conditions qui faciliteront la mise en œuvre d'initiatives locales. Ceci est illustré dans la TDC suivante (voir Figure 5).

L'aboutissement de ce volet de la TDC est capté par le résultat intermédiaire suivant : « nombre croissant d'initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie en français ».

Une longue séquence de résultats est prévue afin de contribuer à ce résultat intermédiaire. Ces résultats sont produits par trois types d'intervention.

IP1. Influence sur les politiques publiques :

- RP1. Politiques fédérales en soutien à l'apprentissage tout au long de la vie
- RP2. Politiques provinciales / territoriales en soutien à l'apprentissage tout au long de la vie
- RP3. Fonds pour la formation des intervenants
- RP4. Fonds pour le fonctionnement des organismes d'apprentissage tout au long de la vie

- RP5. Fonds pour le développement et la diffusion de programmes et de ressources andragogiques
- RP6. Fonds pour la recherche

#### IP2. Démarchage auprès d'autres bailleurs de fonds :

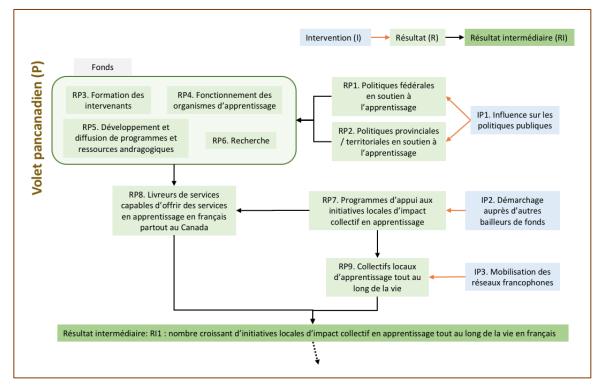
- RP7. Programmes d'appui aux initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie
- RP8. Livreurs de services capables d'offrir des services en apprentissage en français partout au Canada

#### IP3. Mobilisation des réseaux francophones :

• RP9. Collectifs locaux d'apprentissage tout au long de la vie

Il est intéressant de noter que ces résultats pancanadiens (RP) deviennent par les suites des moyens à la disposition des initiatives locales.

Figure 5: TDC du volet pancanadien



# Annexe 2 : la théorie du changement complète

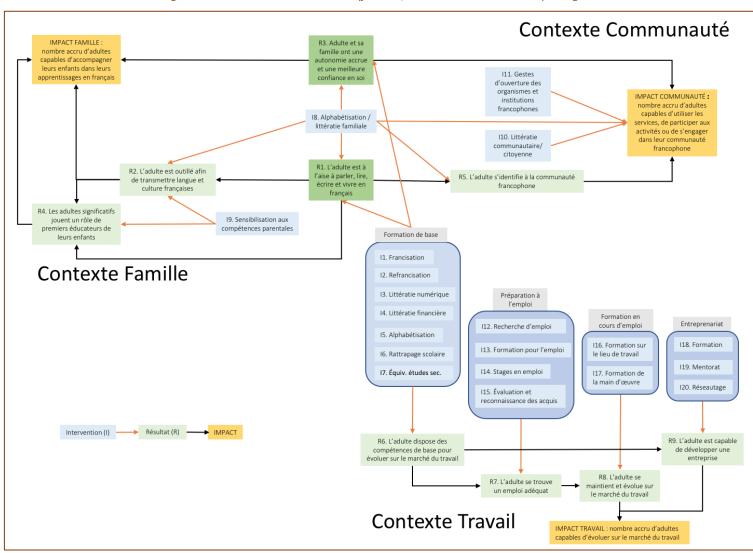


Figure 6 : TDC des trois contextes (famille, communauté et travail) intégrés

# Annexe 3 : Les indicateurs de résultats

Dans les tableaux qui suivent, le code R = résultat, RI = résultat intermédiaire, RP = résultat à l'échelle pancanadienne et RL = résultat au niveau des capacités locales.

Tableau 2 : Résultats visés pour le volet Pancanadien (RP)

Résultat	Raison	Indicateur
RP1. Priorités, politiques et programmes fédéraux en soutien à l'apprentissage tout au long de la vie	Le gouvernement fédéral a diminué son soutien à l'apprentissage tout au long de la vie ces dernières années et l'a surtout orienté vers l'employabilité. Il faut revaloriser tous les aspects de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment en ce qui concerne les adultes les moins alphabétisés. De nouvelles priorités fédérales suivies de politiques et de programmes doivent soutenir la recherche, l'innovation et la formation en général, mais aussi le développement des capacités dans les communautés francophones.	Nombre de nouveaux programmes fédéraux en apprentissage tout au long de la vie mis en place.
RP2. Politiques provinciales / territoriales en soutien à l'apprentissage tout au long de la vie	Les provinces et territoires ont tous des priorités, des politiques, des programmes pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, certaines politiques dans certains P/T ne prévoient pas des services offerts en français. Il y a lieu d'ajuster ces politiques afin qu'elles puissent justifier un appui aux initiatives locales francophones d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie.	Nombre de programmes provinciales/territoriales ajustés afin prendre en compte les services en français.
RP3. Fonds pour la formation des intervenants	Des fonds doivent être disponibles pour développer et offrir des formations de formateurs en andragogie.	Financement accru pour la formation des intervenants.
RP4. Fonds pour le fonctionnement des organismes d'apprentissage tout au long de la vie	Les livreurs de services sont de différents types (organismes communautaires, collèges, établissements scolaires, etc.) et disposent de ressources limitées pour leurs opérations, notamment pour développer leurs infrastructures, rémunérer leurs intervenants et gestionnaires, etc. Il importe de les outiller à la mesure de leurs besoins.	Croissance de la part des budgets opérationnels chez les livreurs de services.

Résultat	Raison	Indicateur
RP5. Fonds pour le développement et la diffusion de programmes et de ressources andragogiques	La formation aux adultes en français exige que des programmes financés adéquatement soient développés ou adaptés spécifiquement pour cette clientèle. Ces programmes et ressources andragogiques doivent ensuite être rendus accessibles et les meilleures pratiques partagées entre intervenants.	Nombre de nouvelles enveloppes en développement et diffusion des ressources andragogiques.
RP6. Fonds pour la recherche	Les fonds pour la recherche ont pratiquement tari depuis une décennie, mais la recherche reste une nécessité pour documenter les besoins et l'impact des interventions. Il importe donc de réinvestir à cet effet.	Augmentation des fonds en soutien à la recherche.
RP7. Programmes d'appui aux initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie	Certaines fondations ou institutions non gouvernementales s'intéressent à soutenir les efforts des communautés locales dans le développement des services en apprentissage tout au long de la vie. Il y a lieu de développer avec ces instances des programmes pour soutenir la mise en œuvre des initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie en français.	Nombre de programmes de sources privées ou philanthropiques accessibles à nos initiatives.
RP8. Livreurs de services capables d'offrir des services en français en apprentissage tout au long de la vie partout au Canada	Il n'y a actuellement pas de livreurs de services dans toutes les CFSM.  Dans certaines communautés, leurs ressources sont limitées. Il est important que chaque région ait un livreur de service ou soit en lien avec un partenaire capable de livrer des services de formation aux adultes.	Augmentation du nombre de livreurs de services présents partout au pays, capables de livrer des programmes en français.
RP9. Collectifs locaux d'apprentissage tout au long de la vie	La prise en charge de l'impact collectif à l'échelle d'une communauté passe par la formation d'un Collectif qui réunit les parties prenantes des principaux secteurs concernés par l'apprentissage tout au long de la vie.	Nombre de Collectifs locaux créés.  Degré de couverture des différentes régions francophones.
RI1. Nombre croissant d'initiatives locales d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie en français	Ces initiatives ont pour objet de provoquer un changement afin de faire croitre le niveau d'alphabétisme et, plus largement, de littératies de notre population adulte.	Nombre initiatives.  Degré de couverture des différentes régions francophones.

Tableau 3 : Résultats visés pour le volet Capacités locales (RL)

Résultat	Raison	Indicateur
RL1. Mécanismes de recrutement d'apprenants	Selon les régions, on retrouve ou non des livreurs de services en apprentissage tout au long de la vie et, le cas échéant, leurs capacités à réaliser leur mandat sont variables. Les efforts de développement des capacités doivent dans tous les cas mener à la mise en place de mécanismes de recrutement des apprenants. Sans apprenants qui y participent, les services offerts n'ont aucun sens.	Présence de mécanismes efficaces de recrutement de la clientèle apprenante cible.
RL2. Ressources (budget, intervenants, espaces) mobilisées	La plupart des livreurs de services ne pourront mener à bien leur mandat dans le cadre d'une initiative locale d'impact collectif sans des ressources additionnelles en termes budgétaire, de ressources humaines, d'espace de formation.	Ligne budgétaire accrue.  Nombre d'intervenants dédiés au mandat.  Locaux disponibles.
RL3. Formation des intervenants	Les intervenants chargés de faciliter l'apprentissage des adultes doivent avoir accès à des formations pour développer leurs capacités andragogiques.	Nombre de formations disponibles
RL4. Ressources andragogiques	Les intervenants chargés de faciliter l'apprentissage des adultes doivent disposer de ressources andragogiques (programmes, guides, manuels, etc.).	Nombre et diversité de ressources andragogiques disponibles.
RI2. Livreurs de services capables d'assurer localement l'apprentissage tout au long de la vie en français	L'apprentissage tout au long de la vie peut être vu comme un continuum d'éducation et de formation, assuré par un continuum de services d'apprentissage. Les livreurs de services composent ce continuum et ont avantage à travailler en complémentarité, pour optimiser les ressources, augmenter l'efficience, etc. Localement, on peut concevoir que les	Présence de livreurs de services en apprentissage opérationnels et crédibles, qui oeuvrent en partenariat.

Résultat	Raison	Indicateur
	livreurs de services travaillent avec d'autres secteurs tels que les bibliothèques, les services de santé, les écoles, etc.	

Tableau 4 : Résultats visés pour le contexte Famille (R)

Résultat	Raison	Indicateur
R1. L'adulte est à l'aise à parler, lire, écrire et vivre en français.	L'adulte doit avoir un niveau suffisant de compétences à parler, lire, écrire et vivre en français pour pouvoir accompagner ses enfants.	Niveau de littératie chez les adultes apprenants.
R2. L'adulte est outillé afin de transmettre la langue et la culture francophone.	L'adulte doit connaître, comprendre et utiliser des outils pédagogiques utiles à l'apprentissage de ses enfants, tels que livres, jeux, etc.	Nombre et types de livreurs de services qui ont accès et utilisent des outils pédagogiques destinés aux parents francophones.
R3. L'adulte et sa famille ont une autonomie accrue et une meilleure confiance en soi.	L'adulte doit développer des compétences qui lui donnent de l'autonomie, telles que la gestion des finances, naviguer dans le système de la santé et de la justice, etc. Cette autonomie contribue à la confiance en soi chez l'adulte	Niveau de confiance en soi chez les adultes apprenants.
R4. L'adulte joue son rôle de premier éducateur de ses enfants.	L'adulte joue le rôle de premier éducateur de ses enfants pour ce qui est de l'éveil à lecture, l'écriture et à la numératie, la construction identitaire, la sécurité linguistique, la responsabilité civique, etc.	Nombre d'interventions qui abordent ce rôle. Niveau de prise conscience de ce rôle chez les adultes apprenants.
Impact Famille : nombre accru d'adultes capables d'accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages en français	La principale préoccupation des adultes les moins alphabétisés dans le contexte de leur vie familiale est de pouvoir accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire, mais aussi dans les autres activités qui requièrent certaines compétences de littératie, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Les adultes francophones souhaitent notamment pouvoir transmettre leur langue et la culture de leur communauté.	Proportion des adultes visés qui se sentent plus capables d'accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages en français.

Tableau 5 : Résultats visés pour le **contexte Communauté** 

Résultat	Raison	Indicateur
R1. L'adulte est à l'aise à parler, lire, écrire et vivre en français.	L'adulte doit avoir un niveau suffisant de compétences de base pour vivre en français.	Niveau de littératie chez les adultes apprenants.
R3. L'adulte et sa famille ont une autonomie accrue et une meilleure confiance en soi.	L'adulte doit développer des compétences qui lui donnent de l'autonomie, telles que la gestion des finances, naviguer dans le système de la santé et de la justice, etc. Cette autonomie contribue à la confiance en soi chez l'adulte	Niveau de confiance en soi chez les adultes apprenants.
R5. L'adulte s'identifie à la communauté francophone	L'adulte compétent et sécure dans sa langue doit aussi valoriser sa communauté francophone afin d'être susceptible d'y participer.	Français parlé le plus souvent et au moins régulièrement à la maison.
Impact Communauté: nombre accru d'adultes capables d'utiliser les services, de participer aux activités ou de s'engager dans leur communauté francophone	L'adulte qui a acquis l'ensemble des compétences pour vivre en français et qui s'identifie à sa communauté francophone sera plus apte à utiliser les services en français, à participer aux activités francophones et à s'engager dans la gouvernance de sa communauté. Une condition critique à cette participation est que les activités et les services en français soient effectivement accessibles dans la communauté.	Nombre de participants aux activités francophones.  Nombres d'utilisateurs des services en français où le service en français est disponible.  Diversité des personnes engagées dans la prise de décision et le leadership communautaire.

Tableau 6 : Résultats visés pour le **contexte Travail** 

Résultat	Raison	Indicateur
R6. L'adulte dispose des compétences de base pour évoluer sur le marché du travail.	L'adulte doit avoir un niveau suffisant de compétences de base évoluer sur le marché du travail.	Niveau de scolarité ou équivalence.  Niveaux de littératie, numératie, littératie numérique.  Certifications professionnelles.
R7. L'adulte se trouve un emploi adéquat.	L'adulte qui a acquis les compétences de base et qui a eu une préparation à l'emploi est plus apte à se trouver un emploi adéquat.	Taux d'emploi des participants (suivi de l'apprenant) et au niveau de la communauté.
R8. L'adulte se maintient en emploi et évolue sur le marché du travail.	L'adulte continue de développer ses compétences pour se maintenir en emploi et évoluer sur le marché du travail.	Trajectoire des participants en emploi (suivi de l'apprenant).
R9. L'adulte est capable de développer une entreprise.	Alternativement, l'adulte peut acquérir des compétences nécessaires pour devenir entrepreneur.	Nombre de création d'entreprises par les apprenants.
Impact Travail : nombre accru d'adultes capables d'évoluer sur le marché du travail	L'adulte a acquis l'ensemble des compétences de base, techniques, entrepreneuriales, etc. pour se maintenir en emploi, évoluer sur le marché du travail ou créer sa propre entreprise.	Population francophone active.

# Annexe 4 : le justificatif des interventions

Tableau 7 : Interventions

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
Volet Pancanadien		
IP1. Influence sur les politiques publiques	Trop souvent, les divers paliers de gouvernement lancent des initiatives ou injectent des fonds pour un certain type de développement mais ils oublient que les acteurs de la francophonie en milieu minoritaire du secteur de l'alphabétisation et de la formation des adultes sont peu nombreux à opérer avec des capacités et des infrastructures optimales. D'où l'importance d'exercer une influence sur les politiques publiques de façon soutenue pour poursuivre le développement de la capacité des organismes en P/T et pour encourager le développement d'initiatives en impact collectif.	Le RESDAC, son Collectif, la FCFA, en partenariat avec les autres organismes canadiens intéressés du secteur de l'alphabétisation et de la formation des adultes : ceux représentant les anglophones, les autochtones et les personnes handicapées.
IP2. Démarchage auprès d'autres bailleurs de fonds	Certaines organisations telles que fondations et entreprises privées peuvent investir dans des initiatives d'apprentissage pour les adultes, notamment à l'échelon local et régional.	Le RESDAC et son Collectif, en partenariat avec les autres organismes canadiens intéressés du secteur de l'alphabétisation et de la formation des adultes : ceux représentant les anglophones, les autochtones et les personnes handicapées.
IP3. Mobilisation des réseaux francophones	Plusieurs réseaux francophones nationaux se sont mobilisés pour concevoir cette stratégie d'impact collectif en apprentissage tout au long de la vie. À leur tour, ils doivent mobiliser les réseaux provinciaux et territoriaux qu'ils fédèrent afin d'appuyer concrètement les initiatives locales qui vont en découler.	Le RESDAC et son Collectif, en partenariat avec les autres organismes canadiens intéressés du secteur de l'alphabétisation et de la formation des adultes : ceux représentant les anglophones, les

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
		autochtones et les personnes handicapées.
Volet Capacité locales		
IL1. Collectif local en apprentissage tout au long de la vie	Pour mettre en oeuvre une initiative d'impact collectif, il faut mettre en place un collectif local en apprentissage tout au long de la vie qui réunisse les partenaires intersectoriels clés à la démarche.	L'organisme P/T responsable pour le développement de l'alphabétisme et des compétences.
IL2. Influence sur les politiques provinciales / territoriales, scolaires, municipales	Un changement, une mise à jour ou l'ajout de nouvelles politiques peut être nécessaire afin de lever les barrières existantes au niveau de la province/territoire, scolaire ou municipal ou autres, de développer la capacité des organismes sur le terrain à livrer leurs services et pour soutenir les initiatives en impact collectif.	L'organisme P/T responsable pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, le Collectif local et avec l'appui du Collectif national.
IL3. Engagement des bailleurs de fonds locaux	Une initiative d'impact collectif se déroule sur plusieurs années. Des fonds de démarrage seront trouvés au niveau national, mais il faudra y ajouter de fonds locaux afin de soutenir l'initiative jusqu'au bout, d'encourager l'engagement local et d'assurer la pérennité des nouvelles mesures mises en place.	Collectif local idéalement avec l'appui de son gouvernement P/T.
IL4. Partenariats pour la livraison de services	Les livreurs de services augmentent leurs capacités de livraison lorsqu'ils établissent des partenariats avec différents organismes ou institutions tels que les bibliothèques, les centres culturels et artistiques, les écoles (communautaires et citoyennes), les services de santé publique, les entreprises, etc. Ces derniers ne sont pas chargés de livrer les services, mais ils peuvent servir de relais pour certaines fonctions des livreurs (par ex. recrutement, communications, etc.).	Livreurs de service et l'organisme sectoriel P/T

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
Trois contextes		
I1. Francisation	L'enseignement du français à des nouveaux arrivants ou à des francophiles.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
12. Refrancisation	L'enseignement du français à des ayants droits qui ont perdu l'usage de leur langue maternelle en raison du non-accès ou d'un accès limité à l'éducation en français dans leur P/T donc avant l'insertion de l'article 23 dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> en 1969.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
13. Littératie numérique	La littératie numérique suppose le développement des compétences à utiliser, comprendre et créer avec la technologie des communications numériques. Il s'agit d'une vaste capacité de participer à une société qui utilise cette technologie dans les milieux de travail, au gouvernement, en éducation, dans les domaines culturels, dans les espaces civiques, dans les foyers et dans les loisirs. – le Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique, « Habilo Médias ».	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges, institutions privées
I4. Littératie financière	La littératie financière est le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables. Dans cette définition,  • « connaissances » fait référence à la capacité de comprendre les questions financières personnelles et celles qui ont une ampleur plus générale;  • « compétences » fait référence à la capacité d'appliquer les connaissances financières dans la vie de tous les jours;  • « confiance en soi » évoque l'assurance avec laquelle on prend des décisions importantes;	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges, institutions privées

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
	<ul> <li>« décisions financières responsables » fait allusion à la capacité de l'individu de se servir des connaissances, des compétences et de la confiance en soi qu'il a acquises pour faire des choix qui conviennent à sa situation.</li> <li>La littératie financière est essentielle à la prospérité et au bien-être des Canadiens.</li> </ul>	
I5. Alphabétisation des adultes	Selon la définition de l'Unesco de 1958, est analphabète « toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne ». Le processus d'alphabétisation est généralement associé à l'apprentissage de la lecture, de lecture et de la numératie.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
I6. Rattrapage scolaire	Le rattrapage scolaire est associé aux adultes qui souhaitent compléter leur diplôme d'études secondaires ou obtenir des équivalences.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
I7. Diplôme d'études générales ou l'équivalent	Les adultes qui souhaitent compléter leurs études générales ou l'équivalent.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
I8. Alphabétisation familiale	L'alphabétisation familiale est une démarche qui est faite auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. Par cette démarche, on vise à soutenir cet adulte dans ses efforts pour initier l'enfant au monde de la lecture et de l'écriture.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
	En plus de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'alphabétisation familiale permet aux adultes de mieux comprendre l'importance des connaissances et des habiletés qui doivent être acquises par l'enfant pour qu'il apprenne à lire. Une démarche en alphabétisation familiale permet d'améliorer les compétences parentales, pour habiliter ces derniers à mieux accompagner le cheminement scolaire de l'enfant, tout en les aidant à transmettre leur culture.	

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
	L'alphabétisation familiale permet aussi aux adultes de s'épanouir et de mieux vivre en français.	
I9. Sensibilisation aux compétences parentales	Les compétences parentales sont les compétences qui permettent aux adultes qui sont parents d'être habilités à accompagner l'enfant dans son apprentissage de la lecture, dans son cheminement scolaire et à transmettre sa culture.  Des organismes communautaires du secteur de la petite enfance, par exemple les associations de parents, offrent des ateliers de sensibilisation aux compétences parentales.	Associations de parents francophones
I10. Littératie communautaire / citoyenne	La littératie communautaire et citoyenne suppose le développement de compétences associées aux dimensions suivantes :  • Identité : un sentiment d'identité personnelle en tant que membre d'une ou de communautés spécifiques  • Qualités personnelles : personnalité, valeurs, façon de penser  • Structures : pouvoir et système au sein des sociétés  • Participation active : œuvrer pour le bien des communautés locale, nationale, mondiale, notamment par le bénévolat	Organismes communautaires, conseils scolaires
I11. Gestes d'ouverture des organismes et des institutions francophones afin d'inclure les adultes dans toute leur diversité.	Si les communautés souhaitent une plus grande participation citoyenne, elles doivent se préparer à accueillir les adultes francophones dans toute leur diversité et par des actions concrètes, signifier cette ouverture.	Organismes communautaires
I12. Recherche d'emploi	Offre de service qui soutient l'adulte dans sa recherche d'emploi	Organismes communautaires et collèges

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
I13. Formation pour l'emploi	Préparation à l'emploi : CV, compétences langagières, compétences génériques, compétences essentielles	Organismes communautaires et collèges
I14. Stages en emploi	Stages en emploi, en particulier pour les réfugiés et immigrants, les jeunes avec difficultés d'apprentissage ou à risque de décrocher.	Organismes communautaires et collèges
I15. Évaluation et reconnaissance des acquis	On désigne généralement par reconnaissance des acquis la prise en considération (à distinguer de la validation des acquis qui est une procédure officielle) de l'ensemble des formations et des expériences d'un individu.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
I16. Formation sur le lieu de travail	Formation dans le contexte de l'emploi, visant le perfectionnement des compétences reliées à l'emploi occupée ou à occuper. Elle se déroule le plus souvent dans la langue privilégiée par l'employeur.	Organismes communautaires, privés, syndicats, conseils scolaires, collèges.
I17. Formation de la main d'œuvre en dehors du lieu de travail	Cette formation se réalise à l'extérieur de lieu de travail, donc dans un établissement de formation qui peut accommoder des employés francophones et se dérouler en français (ou en français et en anglais). Elle vise à développer des compétences techniques (incluant santé et sécurité), des compétences génériques, des compétences essentielles, des compétences linguistiques ou des compétences culturelles.	Organismes communautaires, conseils scolaires, collèges
I18. Formation en entreprenariat	Formation qui vise à soutenir le développement d'entrepreneurs	Organismes communautaires, privés, collèges
I19. Mentorat en entreprenariat	Le mentorat entrepreneurial est une relation interpersonnelle de soutien, une relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle un entrepreneur d'expérience, le mentor, offre sa sagesse acquise et son expertise dans le but de favoriser le développement d'un autre entrepreneur, le mentoré, qui a des compétences ou des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.	Organismes communautaires, collèges, entreprises privées

Intervention	Raison	Responsable et partenaires
I20. Réseautage en entreprenariat	Le développement des compétences entrepreneuriales est facilité par le réseautage entre entrepreneurs afin qu'ils puissent partager des bonnes pratiques et participer à des apprentissages mutuels.	Organismes communautaires, collèges, entreprises privées